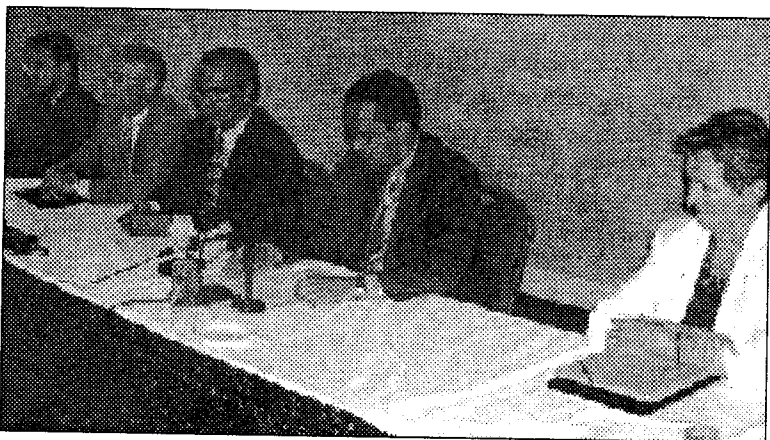


Atelier national sur l'approbation du programme national  
de bonne gouvernance

# Un Etat de droit fort pour faire reculer les frontières de la pauvreté

Un atelier sur l'approbation du programme national de bonne gouvernance a débuté hier à Nouakchott. Organisé par le ministère des Affaires Economiques et du Développement, l'atelier de deux jours qui a pour but de promouvoir le cadre réglementaire et juridique de l'Etat de droit regroupe des représentants de l'administration, des élus, de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds.

Elaboré selon une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs du développement du pays, le programme de bonne gouvernance s'appuie sur sept axes et se situe dans le prolongement des efforts déployés depuis plus d'une décennie afin d'asseoir l'Etat de droit, la transparence, l'équité et la partici-



pation des populations à la gestion de leurs affaires.

L'élaboration du programme national de bonne gouvernance s'inscrit dans le programme électoral du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, auquel le peuple mauritanien a largement adhéré lors des élections du 07 novembre dernier.

## Atelier national sur l'approbation du programme national de bonne gouvernance

# Un de droit fort pour faire reculer les frontières de la pauvreté

Le programme national de bonne gouvernance présenté aujourd'hui aux participants à l'atelier organisé par le ministère des Affaires Economiques et du Développement a pour but de promouvoir le cadre réglementaire et juridique de l'Etat de droit.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cet atelier de 2 jours, le ministre des Affaires Economiques et du Développement M. Abdallahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidya a prononcé le discours suivant:

«Suite à la Déclaration d'Orientation sur la bonne gouvernance adoptée en décembre 1999, le Gouvernement s'est attelé à la préparation d'un Programme National de Bonne Gouvernance dont le document est soumis au présent atelier regroupant les représentants de l'administration, des élus, de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds.

Elaboré selon une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs du développement du pays, ce programme s'appuie sur sept axes qui constituent autant de composantes de son plan d'action à savoir:

- la promotion du cadre juridique et judiciaire visant à favoriser l'ancrage de l'Etat de droit;
- la modernisation et le renforcement des capacités de l'administration publique;
- l'amélioration des capacités de contrôle et de gestion des ressources publiques et de la Gouvernance économique;
- l'appui au processus de décentralisation;
- la promotion du secteur privé et le renforcement du partenariat Etat-secteur privé;

- la promotion des Droits de l'Homme et de la société civile,
- l'amélioration de la qualité du travail parlementaire.

Ces composantes occupent une place de choix dans le programme électoral du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, auquel le peuple mauritanien a largement adhéré lors des élections du 07 novembre dernier dans un élan marqué par l'enthousiasme et le sens des responsabilités.

### Mesdames et Messieurs,

Dans le prolongement des efforts déployés depuis plus d'une décennie afin d'asseoir l'Etat de droit, la transparence, l'équité et la participation des populations à la gestion de leurs affaires, et conformément aux directives du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui constitue la référence fondamentale de l'activité gouvernementale à l'horizon 2015 a inscrit la bonne gouvernance en tête des priorités de l'Etat.

Le Gouvernement du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, veille avec une attention vigilante au suivi de l'ensemble des mesures inscrites dans ce Cadre Stratégique, notamment celles afférentes aux différents volets de la bonne gouvernance.

La priorité accordée à cette dernière découle, entre autre, du fait qu'elle est intimement liée à la lutte contre



la pauvreté. En effet, le combat efficace pour faire reculer continuellement et durablement les frontières de la pauvreté suppose, fondamentalement, l'existence d'un Etat de droit fort et respecté, d'une administration bien outillée et performante et d'une participation effective de l'ensemble des forces vives de la nation à l'œuvre de construction nationale.

En souhaitant un plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier national de validation du document du Programme National de Bonne Gouvernance.

Je vous remercie».

Prenant la parole à son tour, Mme Cécile Molinier représentante résidente du PNUD en Mauritanie a salué le contenu du document présenté aux travaux de l'atelier, ajoutant que les différents programmes mis en oeuvre par l'Etat, qu'il s'agisse du CSLCP ou autre, auront un impact positif sur les différentes politiques de développement socio-économique du pays.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du ministre des Finances M. Mahfoudh Ould Mohamed Ali, du secrétaire général du ministère des Affaires Economiques et du Développement et du représentant résident de la Banque Mondiale dans notre pays.